

# OBSERVATOIRE DU BUREAU RESPONSABLE

Études «Les écogestes du quotidien»

## QUELLE GESTION DES DÉCHETS AU BUREAU ?



Avril 2017



Cyril HERGOTT  
RIPOSTE VERTE

Pour cette 3ème édition, **Flore et Arnaud rejoignent Romuald**, déjà présent en 2013, et nous apportent leurs expertises respectives (cliquez sur leur profil pour en savoir +).

Au bureau, comme ailleurs, les enjeux liés aux déchets sont bien plus larges et à traiter bien en amont du tri et de la collecte... Même sélective ! **Avec cette étude, nous souhaitons donc, aussi, apporter une information liée aux pratiques d'achat écoresponsable, de communication interne, de mobilisation des collaborateurs et de veille réglementaire.**



Romuald RIBAULT  
ECOLOGIC



ARNAUD H-DROZ  
VALDELIA

D'ailleurs, si des résultats contrastés font apparaître des taux de tri et de collecte qu'il est toujours nécessaire de faire progresser, **l'achat écoresponsable est pratiqué par environ un quart des organisations, 80 % des répondants attendent plus de com' interne et la réglementation est connue par moins d'une organisation sur deux.**

Pour agir et améliorer ces données, les directions doivent formaliser leur démarche et pourront compter sur les **96 % de collaborateurs prêts à faire évoluer leurs pratiques**. Rendez-vous donc en 2019 pour la prochaine édition...



Flore BERLINGEN  
ZERO WASTE FRANCE

Bonne riposte,  
**Cyril**

## SOMMAIRE

- En intro page 3
- Les chiffres-clés et l'analyse pages 4 - 7
- Les commentaires pages 8 - 9
- Tous les détails... pages 10 -19



## EN INTRO



### PANEL ÉTUDE

Étude préparée avec Ecologic, Valdelia et Zero Waste France, distribuée par voie électronique et accessible en ligne huit semaines, elle comptabilise 1 104 réponses provenant d'organisations de toutes tailles et secteurs (détails page 19).

### DONNÉES CLÉS

**130 kg**

Production annuelle moyenne de déchets d'un collaborateur de bureau

**40 %**

Gains sur les émissions de CO<sub>2</sub> du papier recyclé VS papier issu de fibres vierges (bois)

**9,3 kg**

Quantité moyenne de CO<sub>2</sub> non émis grâce au recyclage de 1 kg de canettes alu

**35 %**

Taux de recyclage des papiers de bureau en France

**20 g**

Quantité moyenne de CO<sub>2</sub> émis pour 1 gobelet plastique jetable de 6 g

**12 %**

Taux d'utilisation de papiers graphiques recyclés : écriture, impression...



# Quelle gestion des déchets de bureau ? Les chiffres-clés

**44%** des 1 104 organisations répondantes\* déclarent connaître toute la réglementation déchets de bureau.



## L'ACHAT ÉCORESPONSABLE

**43%**

assurent rationaliser la taille de leur parc informatique.

**27%**

pratiquent l'achat écoresponsable pour l'informatique.

**21%**

pratiquent l'achat écoresponsable pour le mobilier.

**18%**

pratiquent l'achat écoresponsable des petites fournitures.



## LE RECYCLAGE

**35%**

recyclent le papier\*\*.

**46%**

recyclent le mobilier.

**61%**

recyclent les canettes et les bouteilles plastique.

**35%**

font don (interne ou à une association) du matériel informatique usagé.

**40%**

font don (interne ou à une association) du mobilier usagé.



## LES COLLABORATEURS

**80%**

des collaborateurs pensent que le tri serait meilleur avec un plan de communication interne.

**96%**

des collaborateurs sont disposés à changer certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri.

\* Voir la typologie en page 19  
\*\* Chiffre ADEME



## L'ANALYSE

### UNE RÉGLEMENTATION ENCORE MAL CONNUE

Au bureau, la majeure partie de la réglementation applicable concerne le traitement des déchets qu'un peu moins d'une organisation sur deux (44 %) déclare connaître pour l'ensemble de leurs déchets. Quant à l'ordre de préférence des modes de gestion (1/Prévention 2/Réemploi 3/Recyclage 4/Valorisation 5/Élimination), un quart sait qu'il est en vigueur dans toute l'UE, un quart pense qu'il ne concerne que la France et la moitié restante pense que c'est encore un projet de texte législatif.



**63%**

des organisations rationalisent leur parc de matériel d'impression

### UN RENFORCEMENT NÉCESSAIRE DE L'ACHAT DURABLE

Sachant que le meilleur déchet est celui qui est évité, une bonne politique commence par lutter contre la surconsommation. C'est un engagement écologique simple et économique puisqu'il vise à dépenser moins ! Et pourtant seuls **43 % des organisations assurent rationaliser la taille de leur parc informatique et 63 % le parc de copieurs**. Graal suprême, la suppression des imprimantes individuelles progresse et 68 % d'organisations se déclarent impliquées.

Anticiper la fin de vie pour générer moins de déchets est également un axe primordial d'action. Pourtant, **l'achat écoresponsable n'est appliqué que par 27 % des organisations pour les achats informatiques, 21 % pour le mobilier et 18 % pour les petites fournitures**. C'est un peu mieux côté restauration avec 31 % d'engagements à mieux consommer.



**83 %**  
des collaborateurs pensent que la gestion des déchets n'est pas optimale

### UN TRI ET UNE COLLECTE TRÈS ALÉATOIRES

À la question « Sur votre lieu de travail, **le tri des déchets est-il mis en place ?** » : **53 % répondent « Oui », 34 % « En partie » et 13 % « Non »**. La marge de progression est importante avec des taux de réponses positives très inégaux allant de **61 % pour les canettes et bouteilles plastique à 46 % pour les meubles et même 35 % pour le papier\***. Côté déchets dangereux, au moins **76 % des piles sont triées** au sein des organisations répondantes, **67 % du matériel informatique** et seulement **58 % des ampoules**.

L'équipement mis en place pour faciliter ce geste de tri privilégie **l'installation de corbeilles à papier au poste de travail pour les 3/4 des collaborateurs, et à l'inverse, 70 % des canettes et bouteilles plastiques usagées sont déposés en Points d'Apport Volontaire (PAV)**.

Le tri est d'autant plus valorisé que la séparation des flux est maintenue jusqu'à la collecte séparée via un collecteur spécialisé, à l'inverse de la collecte publique qui récupère en mélange papiers, canettes, bouteilles plastique, etc. **Les collectes séparées du papier et du mobilier représentent respectivement 49 % et 46 % du total mais 30 % des bouteilles plastique et des canettes**.

En complément, deux points positifs ressortent. Tout d'abord, l'implication individuelle avec **77 % des répondants concernés qui affirment respecter les consignes données**. Ensuite, la **pratique du don provenant de la direction qui concerne 35 % du matériel informatique usagé** donné aux collaborateurs ou à une association solidaire. **Pour 40 % du mobilier usagé**, le don est aussi la solution privilégiée.

\* Chiffre ADEME

### UNE COM' INTERNE INCOMPLÈTE ET TROP AUSTÈRE

Permettre le tri n'est pas suffisant, la mise à disposition d'équipement « désirable » et bien réparti doit être accompagnée d'une bonne communication. Or **les messages vers les collaborateurs sont incomplets**, portant plutôt sur les procédures de tri (52 %) ou une signalisation dédiée sur les bacs de tri (63 %) que sur les quantités annuelles de déchets collectés (22 %) ou leur devenir :

- **20 % ne savent pas si la cartouche de leur imprimante est recyclée**
- **22 % si les piles sont recyclées**
- **30 % si leur ordinateur usagé est recyclé**
- **34 % si leur canette et bouteille sont recyclées**
- **35 % si l'ampoule de leur lampe est recyclée**
- **40 % si leur bureau usagé est recyclé**

Logiquement, **80 % des collaborateurs pensent que le tri serait meilleur avec un plan de communication interne**. Un autre axe de travail réside dans la nomination d'un responsable auquel ils pourront s'adresser car 31 % ne savent pas qui gère ces aspects.



**35 %**  
des collaborateurs ne savent pas si leur ampoule usagée est recyclée

Pour donner plus de sens aux actions de communication, les organisations doivent profiter d'événements ponctuels. **Seule une sur deux le fait actuellement avec la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) ou la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD)**. Et pour renforcer l'adhésion interne, il faut encourager l'apport des déchets personnels pour un tri sur le lieu de travail, encore trop peu promu (8 %).

La communication est indispensable mais l'équipement également : **20 % des collaborateurs pensent qu'il manque des zones de tri**. Et, pour finir, une bonne nouvelle pour les directions, **96 % des collaborateurs sont disposés à changer** certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri.

**Cyril**  
Riposte Verte

**Romuald**  
Ecologic

**Arnaud**  
Valdelia

**Flore**  
Zero Waste France





## LES COMMENTAIRES

### 📌 RÉPONSE 22

**Nous pratiquons le tri au restaurant d'entreprise.** Nous communiquons sur les pratiques pour limiter le gaspillage alimentaire et récupérons les restes le soir par exemple. Les fermentescibles alimentent le compostage sur le site.

### 📌 RÉPONSE 157

**Les poubelles de tri ont été installées il y a 5 ans et n'ont jamais été accompagnées d'une communication sérieuse. Les salariés se sont donc démotivés.** J'ai pour ma part plusieurs fois relancé les services généraux et notre DRH responsable de la RSE mais n'ai obtenu aucune réponse concrète.

### 📌 RÉPONSE 209

**Limiter les points de collecte pour permettre de réfléchir à l'acte de jeter !**

### 📌 RÉPONSE 389

Il y a sur ce sujet du tri et de la collecte des déchets un manque de volonté de la part de la direction, car perçu comme **non prioritaire pour une activité de services.**

### 📌 RÉPONSE 492

Je travaille dans un laboratoire de recherche sur l'efficacité énergétique. Par contre, je constate de façon assez désabusée que le tri des déchets et le chauffage sont loin d'y être rationalisés...

### 📌 RÉPONSE 553

Chez nous, **les salariés sont pour le tri en interne, mais ce sont les gestionnaires de zone ou les services de pré-collecte qui ne font pas de distinction entre les déchets recyclables ou non**, ainsi les déchets triés en amont sont mélangés en aval.

### 📌 RÉPONSE 637

Pour encourager mes collègues à ne plus utiliser de gobelets jetables, **j'ai mis gracieusement à leur disposition des mugs achetés dans des vide-greniers. GROS SUCCÈS !!** Cela m'a permis d'engager la discussion avec certains sur la démarche RSE.

### 📌 RÉPONSE 844

Je m'occupe de l'entretien du bâtiment (1000 pax) et je constate que le tri est négligé. **Pour le personnel, c'est la charge de travail qui fait jeter tout n'importe comment au plus vite. Pour les visiteurs, je pense qu'il n'y a pas assez d'informations et que l'emplacement des poubelles n'est pas assez réfléchi** : ils jettent leur déchet dans le premier container à leur portée.

### 📌 RÉPONSE 880

Une amélioration très attendue devrait venir de la communication interne, car même si nous avons des infos sur notre site web interne et que nous avons quelques affiches dans les bureaux sur le tri, **il faut une réelle information directe et concrète des salariés sur cette thématique.**

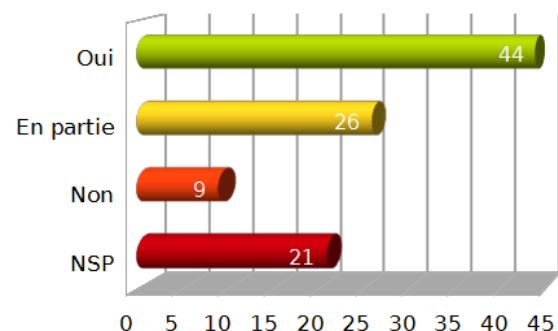
### 📌 RÉPONSE 1092

Bravo pour l'enquête qui soulève de nouvelles interrogations !!

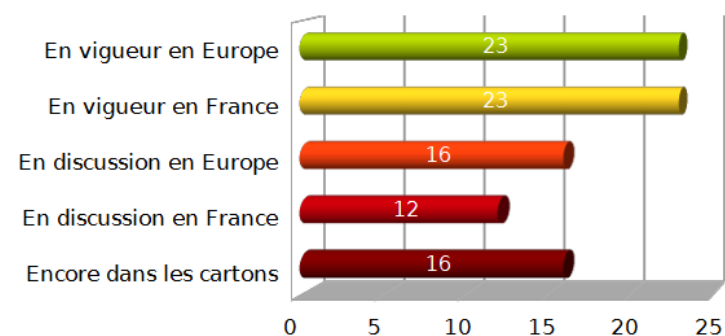


## TOUS LES DÉTAILS

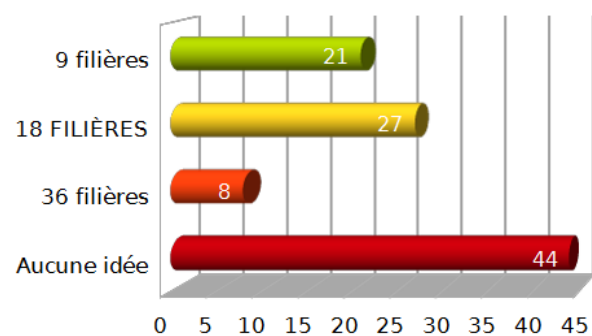
**Q1.** Votre organisation connaît-elle toute la réglementation applicable à ses déchets d'activité ?  
(en %)



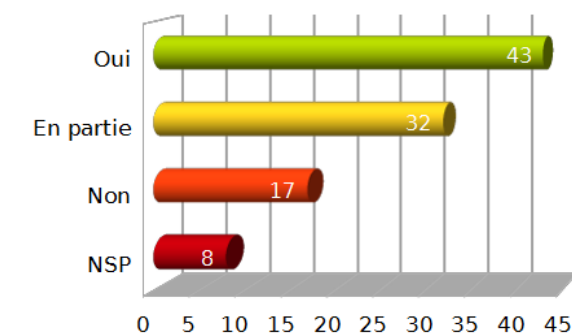
**Q2.** Pensez-vous que l'ordre de préférence des modes de gestion suivant :  
1. Prévention 2. Réemploi 3. Recyclage  
4. Valorisation 5. Élimination  
soit actuellement :  
(en %)



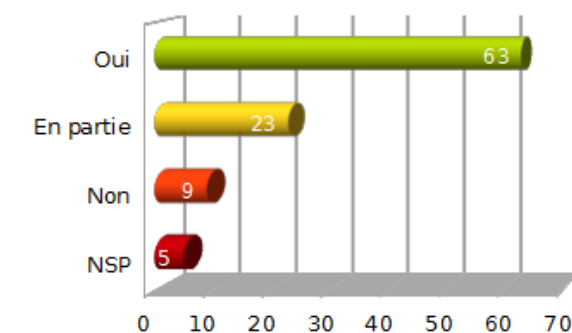
**Q3.** Savez-vous combien de filières de traitement des déchets sont organisées par les acteurs de ces mêmes filières selon le principe pollueur-payeur ou Responsabilité Élargie des Producteurs ?  
(en %)



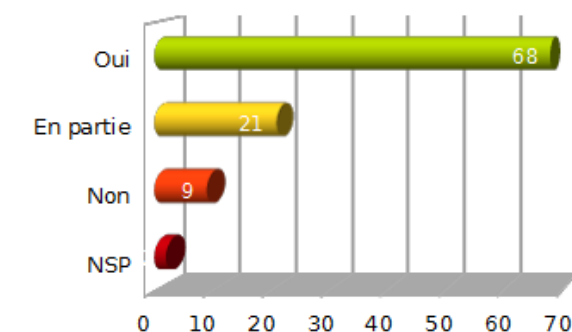
**Q4.** Votre organisation lutte-t-elle contre la surconsommation avec une :  
Rationalisation du parc informatique  
(en %)



**Q5.** Rationalisation du parc de copieurs  
(en %)

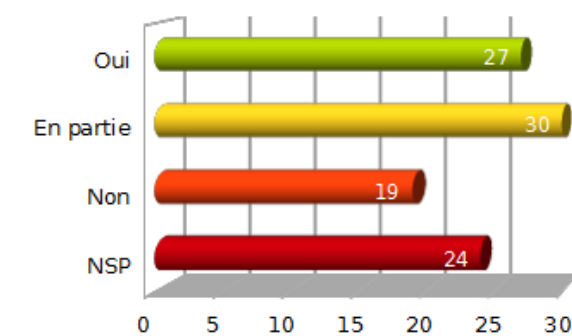


**Q6.** Suppression des imprimantes individuelles  
(en %)

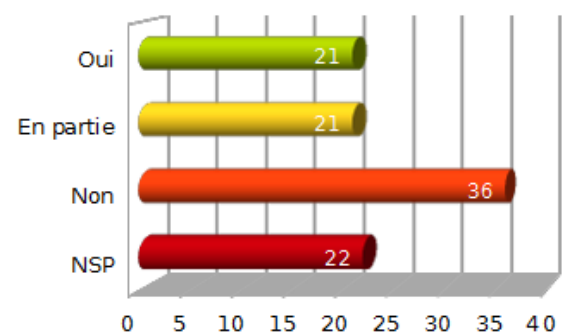


**Q7.** Votre organisation a-t-elle une politique d'achats durables visant à anticiper la fin de vie dès l'acte d'achat ou à générer moins de déchets ?

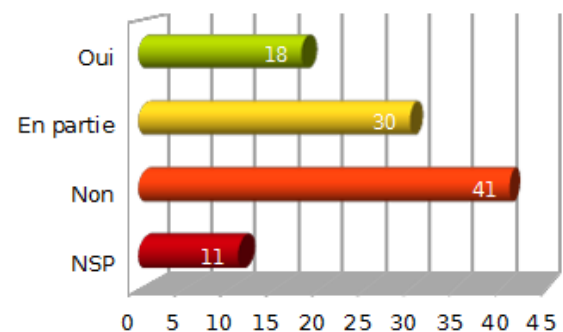
**MATÉRIEL INFORMATIQUE**  
(garantie allongée, préférence donnée au portable/client léger\*...)  
(en %)



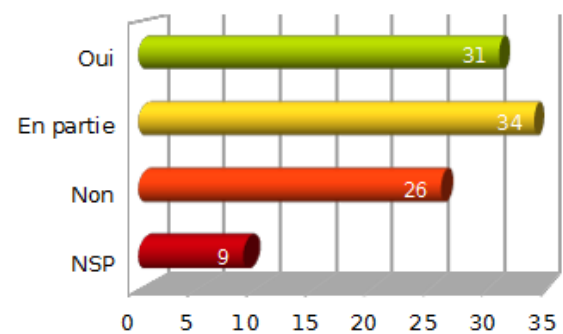
**Q8. MOBILIER**  
 (qualité certifiée, préférence donnée au bois, évolutivité...)  
 (en %)



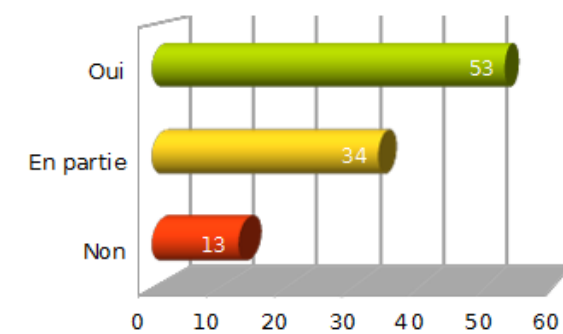
**Q9. PETITES FOURNITURES**  
 (catalogue restreint, stylos "4 couleurs", surligneur rechargeable...)  
 (en %)



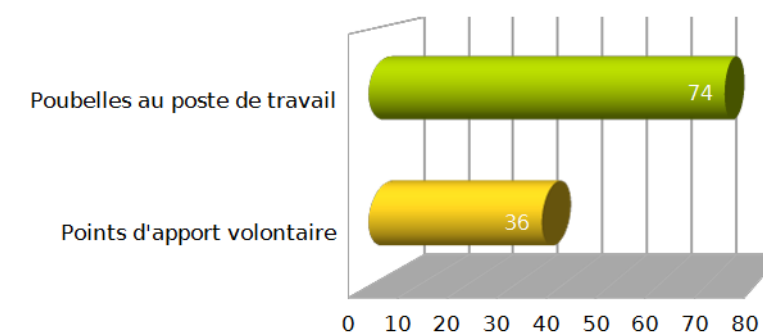
**Q10. RESTAURATION**  
 (vaisselle non jetable : assiette, verre, mug\*\*...)  
 (en %)



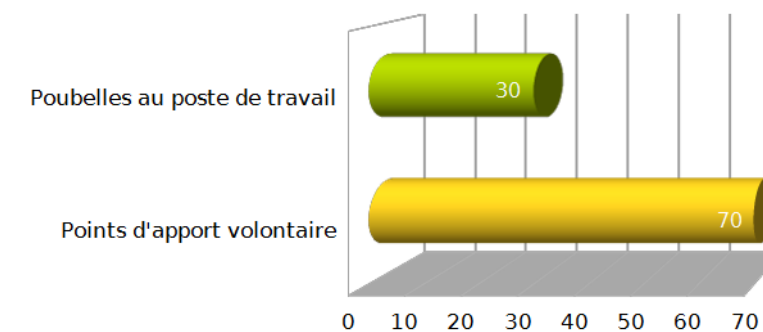
**Q11. Sur votre lieu de travail, le tri des déchets est-il mis en place ?**  
 (en %)



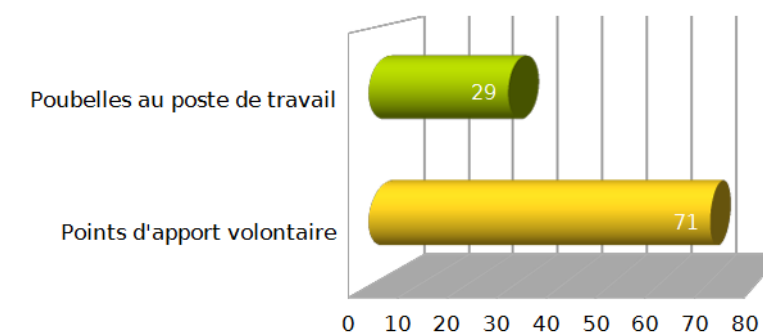
**Q12. A quel endroit s'effectue principalement le tri ? PAPIER/CARTON**  
 (en %)



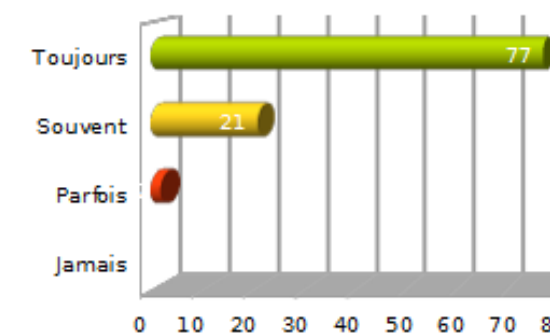
**Q13. BOUTEILLES PLASTIQUE**  
 (en %)



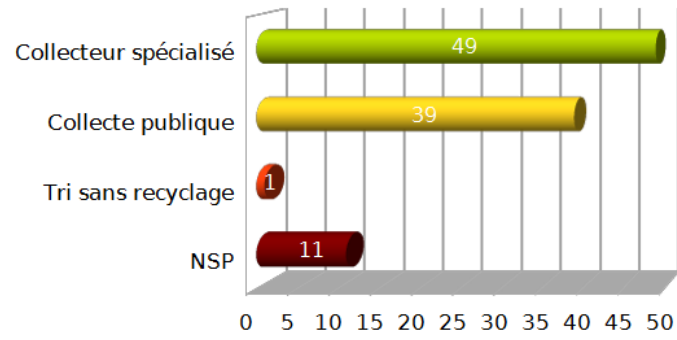
**Q14. CANETTES ALU**  
 (en %)



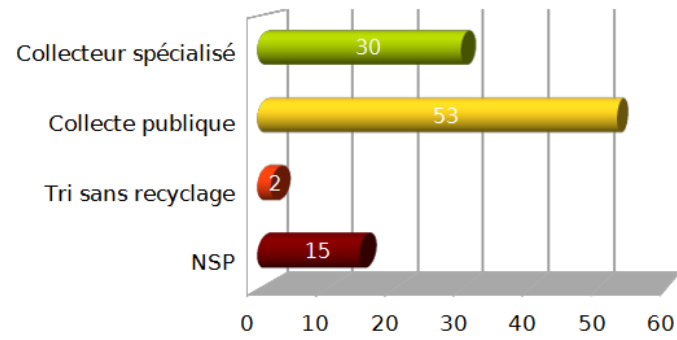
**Q15. A titre personnel, respectez-vous les consignes de tri ?**  
 (en %)



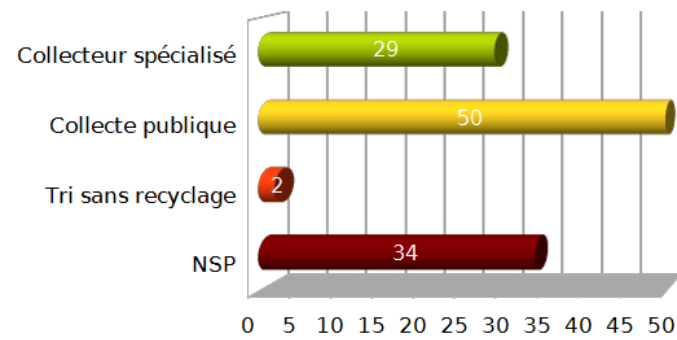
Q16. Qui procède à la collecte de ces déchets ?  
PAPIER  
(en %)



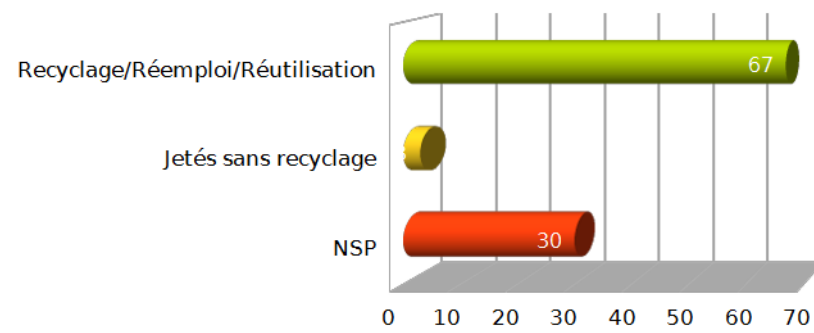
Q17. BOUTEILLES PLASTIQUE  
(en %)



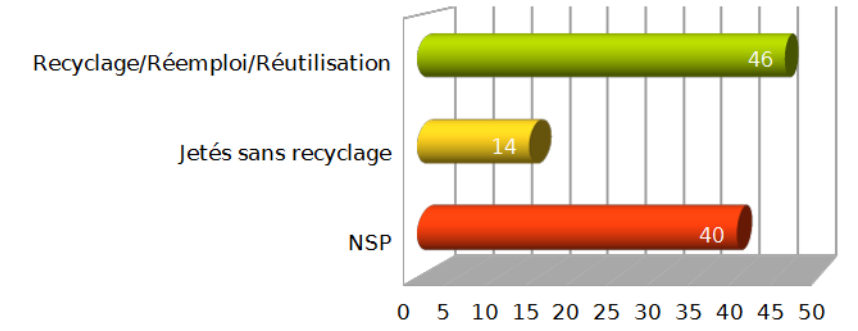
Q18. CANETTES  
(en %)



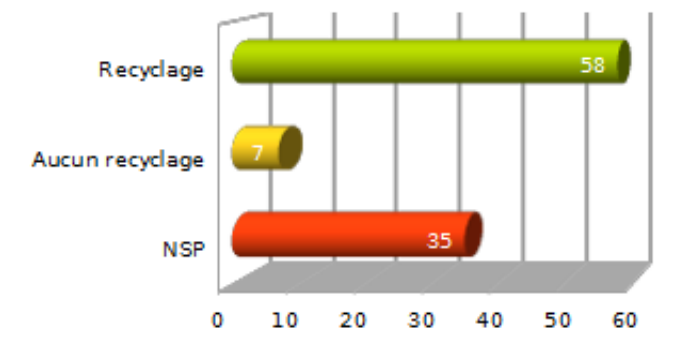
Q19. Quel traitement est apporté au MATÉRIEL INFORMATIQUE usagé ?  
(en %)



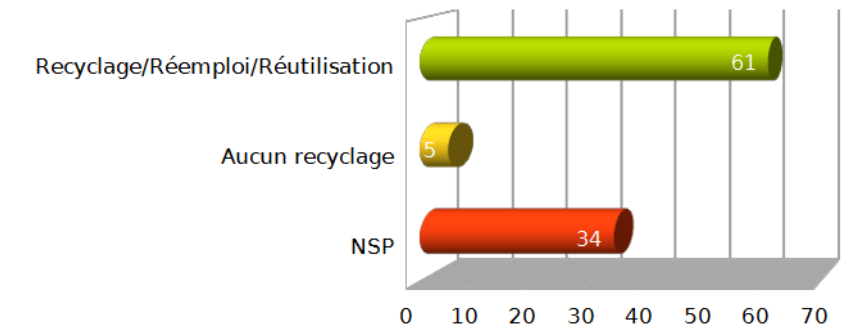
Q20. MOBILIER  
(en %)



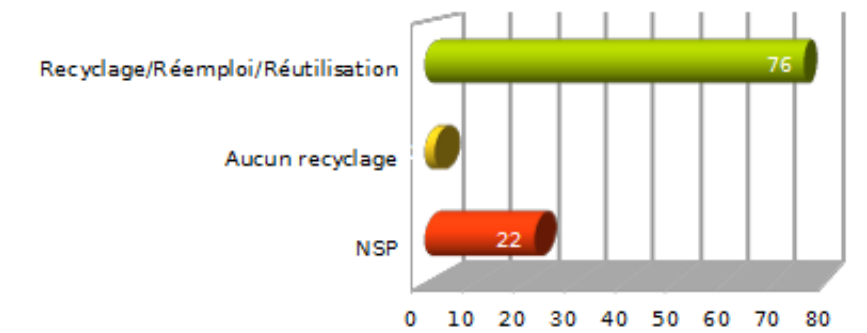
Q21. AMPOULES  
(en %)



Q22. CANETTES & BOUTEILLES  
(en %)

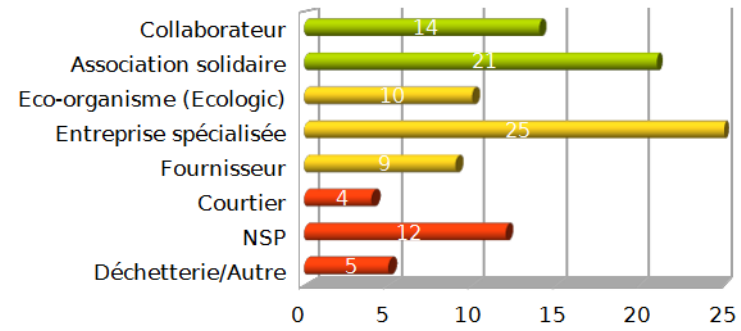


Q23. PILES  
(en %)

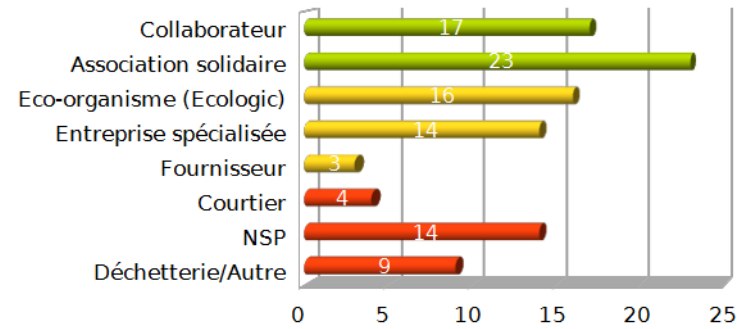




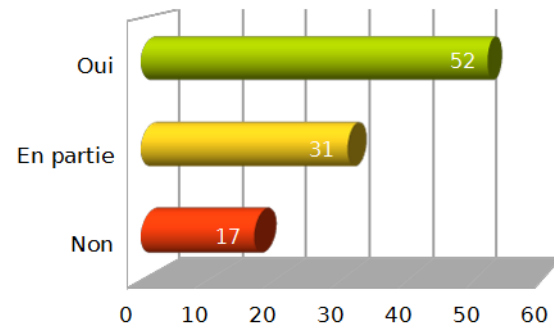
Q24. Le matériel informatique est principalement recyclé/confié à :  
(en %)



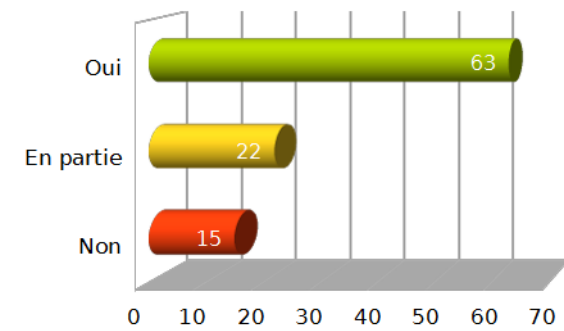
Q25. Le mobilier est principalement recyclé/confié à :  
(en %)



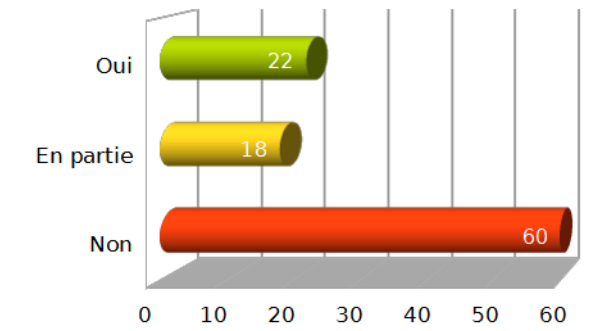
Q26. Votre organisation favorise-t-elle l'implication des collaborateurs ?  
COMMUNICATION INTERNE DES PROCÉDURES DE TRI  
(en %)



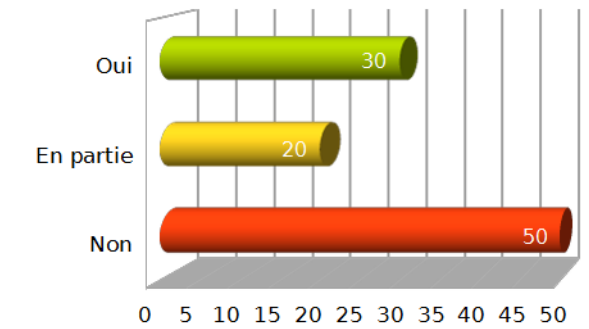
Q27. SIGNALISATION DÉDIÉE SUR LES BACS DE TRI  
(en %)



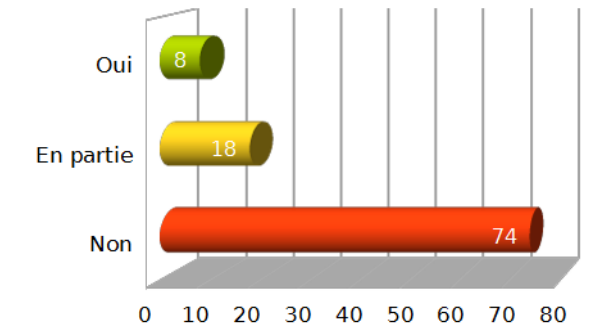
Q28. COMMUNICATION ANNUELLE DES QUANTITÉS COLLECTÉES  
(en %)



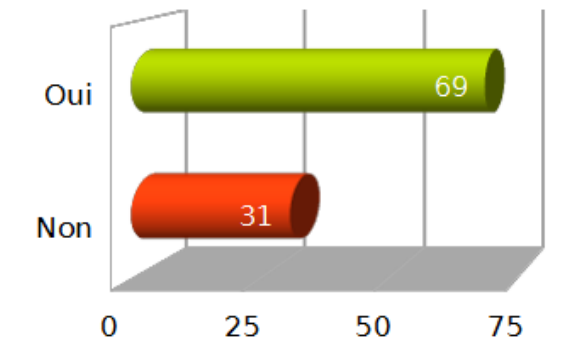
Q29. ÉVÉNEMENTS PONCTUELS (SEMAINE DU DD, SERD...)  
(en %)



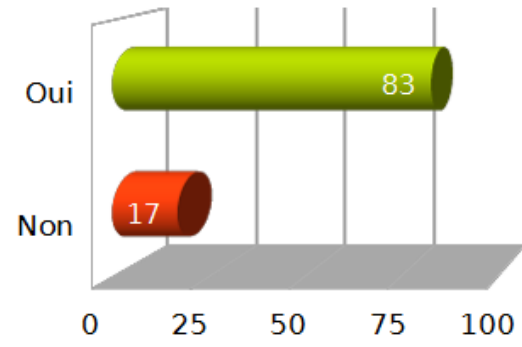
Q30. RAPATRIEMENT DES DÉCHETS DE LA MAISON  
(en %)



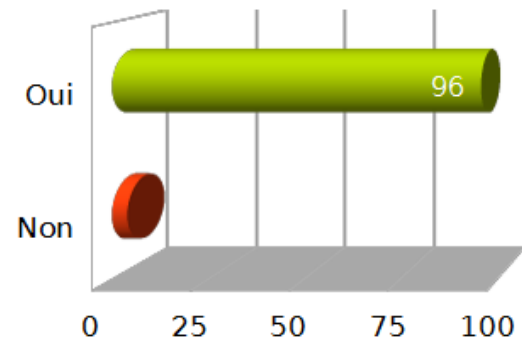
Q31. Savez-vous à qui vous adresser en cas de question sur le tri ou la collecte ?  
(en %)



Q32. Pensez-vous que l'on puisse améliorer le tri des déchets en interne ?  
(en %)

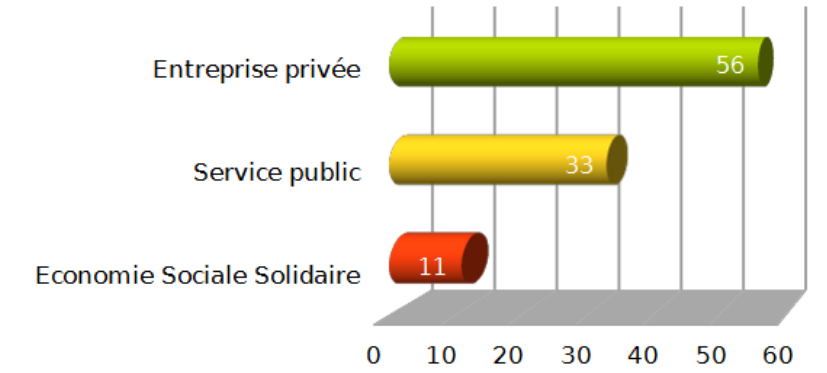


Q33. Seriez-vous disposé à changer certaines procédures de travail pour améliorer le système de tri ?  
(en %)

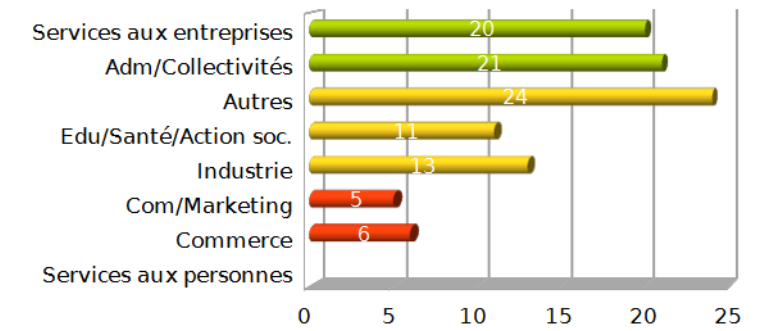


## PANEL ÉTUDE 2017

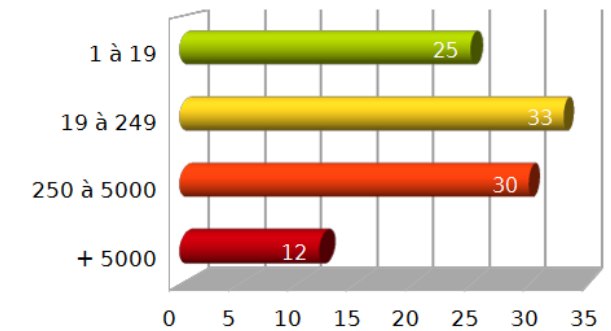
Q34. Dans quel type d'organisation travaillez-vous ?  
(en %)



Q35. Quel est le secteur d'activité de votre organisation ?  
(en %)

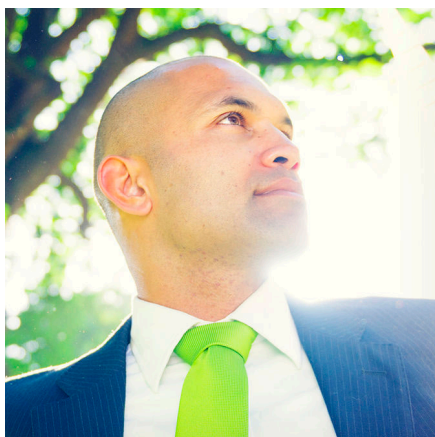


Q36. Quelle est la taille de votre organisation ?  
(en %)



Active depuis 2006, Riposte Verte apporte aux organisations professionnelles ses expertises en matière de RSE, de Gestion et Utilisation durables des bâtiments et d'Optimisation des émissions Climat/Carbone. Nos accompagnements visent à renforcer la formalisation de la démarche, identifier et planifier le déploiement opérationnel de nouvelles actions.

Société coopérative œuvrant pour l'intérêt général,  
Riposte Verte anime l'Observatoire du Bureau Responsable, notamment avec le WWF France et développe des outils gratuits pour les petites organisations : diagnostics, guides, affiches, jeux...



Tél. 09 70 40 87 00 - [contact@riposteverte.com](mailto:contact@riposteverte.com)  
[www.riposteverte.com](http://www.riposteverte.com)



**Pour un bureau responsable**